Le mercredi 17 juin 2026 à 18 heures trente minutes, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 02/06/2026, sous la Présidence de Monsieur Eric BOUTROY, Maire.

Etaient présents :

Mme Emilie SANIEZ, Mr Adrien BOLLART, Mme Judith DELAMAERE, Mr Ludovic LEFEBVRE, Mme Rose DUQUESNE, Mr Alexandre LEJOSNE, Mme Sandra VÉRON, Mme Marie-France DEMEULEMEESTER,

Etaient absents excusés : Mr Louis KALTENBACH, Mr Didier HAMY.

Madame Rose DUQUESNE, élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 27/04/2026.

Adopté à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Vote des subventions

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que lors du vote du BP nous avons oublié de parler des subventions communales versées aux différents organismes dont voici la liste :
Après présentation de celles-ci l'Assemblée accepte les montants alloués.

- Conservatoire à Rayonnement Départemental de CALAIS (CRD)

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des présents d'octroyer une aide aux jeunes escallois de moins de 18 ans, fréquentant avec une certaine assiduité l'école d'Art à CALAIS.

Cette aide est fixée à 50 € par élève et par ans à partir de la rentrée de septembre 2026.

Un justificatif de présence annuel sera toutefois obligatoire par la famille.

- Terrain de pétanque (derrière le terrain de football)

Monsieur le Maire informe qu'il a été sollicité par des habitants pour la construction d'un terrain de pétanque.

Après visite sur le terrain et discussion l'endroit qui a été choisi est celui près du terrain de football. En effet c'est l'emplacement qui s'y prêtait le mieux.

Cela permettrait de réunir les escallois ou les équipes extérieures lors de concours dans un esprit convivial.

2 pistes côte à côte seront donc construites pendant la saison estivale.

- Préau Ecole F. DOLTO

Monsieur le Maire informe que la commune d'Escalles souhaite réaliser la construction d'un préau au sein de son école afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de renforcer la qualité des équipements scolaires mis à leur disposition.

L'école Françoise DOLTO ne dispose pas actuellement d'un espace couvert suffisant permettant aux enfants de se protéger lors des intempéries ou des périodes de forte chaleur.

Le projet consiste donc à créer un préau offrant un abri sécurisé et accessible pendant les temps de récréation et des activités pédagogiques extérieures.

Cette réalisation contribuera à adapter les équipements scolaires aux évolutions climatiques à renforcer l'attractivité du service public d'enseignement sur la commune

Demande de Subvention au titre de la DETR

(Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Pour la construction d'un préau scolaire

Il est nécessaire de réaliser un préau au sein de l'école communale afin d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des élèves.

Ce préau permettra aux enfants de bénéficier d'un espace couvert lors des récréations et des activités extérieures les protégeant des intempéries et des épisodes de forte chaleur.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 65 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

Devis Préau		64 106.32 € HT
Subvention DETR	35 %	22 437.34 € HT
Farda	25 %	16 026.73 € HT
GCTM	20 %	12 821.38 € HT
TOTAL	80 %	
Auto financement commune		12 821.38 € HT

Le Conseil approuve le projet de construction du préau scolaire.

- Adopte le plan de financement prévisionnel
- Sollicite une subvention au titre de la DETR, du FARDA ainsi qu'un fonds de concours auprès de GCTM
- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la constitution et au dépôt du dossier.

- Tablettes pour les entrées en 6ème

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal de la commune d'Escalles a décidé d'offrir à 3 élèves escallois partant en 6ème à la rentrée prochaine de septembre, une tablette.

Un devis a été fait au magasin DARTY à Coquelles pour un montant unitaire de : **249.99 €** Marque LENOVO PACK IDEA (avec stylet)

Coût total : 249.99 x 3 = **749.97 €**

Les remises des tablettes auront lieu en Mairie après convocations aux intéressés.

Le Conseil accepte, à l'unanimité des présents, d'offrir ces tablettes aux élèves au montant total ci-dessus.

Code insee : 62307 17/06/2026

- **Figurine passage piéton**

  Le conseil municipal réfléchit encore sur une éventuelle figurine au niveau du passage piéton au centre village pour la sécurité des usagers notamment pour les enfants allant à l'école.
- **Garde-corps au blockhaus à la mer**

  Les dimensions sont de : (6X6X6) pour un montant de 13 578.04 € TTC.
  Monsieur le Maire va interroger les services compétents soit :
  les domaines maritimes,
  Le Conservatoire du Littoral
  ou le Département.

Questions diverses :

Néant.

La réunion s'est terminée à 20h00.